



Jeudi, 25 avril 2024 : Communiqué de presse Back to the Roots

## **Prolongation jusqu'à fin 2025: Le financement de l'offre d'encadrement et de soutien de Back to the Roots est prolongé d'un an**

**Lors de son assemblée de printemps 2024, la CCDJP (Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police) a décidé de continuer à financer l'offre actuelle d'encadrement et de soutien de Back to the Roots pendant un an de plus.**

Back to the Roots peut ainsi continuer à proposer aux personnes adoptées du Sri Lanka une offre professionnelle d'encadrement et de soutien.

L'organisation se réjouit de cette reconnaissance de la nécessité de l'offre existante.

Les conclusions tirées depuis le début du financement par les autorités ont été déterminantes pour la poursuite du financement jusqu'à fin 2025:

### **Une demande constante**

Depuis le lancement de l'offre par Back to the Roots, des personnes adoptées souhaitant se pencher sur leurs origines se manifestent régulièrement. Le désir d'en savoir plus sur ses propres origines est primordial.

Cela implique des recherches fastidieuses de documents en Suisse et au Sri Lanka, ainsi que des investigations chronophages sur place concernant les personnes et la recherche d'indices. Les procédures pour trouver des indices prennent souvent plus d'un an.

En raison des procédures souvent illégales, une recherche traditionnelle est généralement impossible. Cela nécessite une prise en charge flexible et dynamique au cas par cas.

### **Absence d'offre comparable en cas de procédure d'adoption illégale**

L'offre d'encadrement et de soutien de Back to the Roots jette un pont entre les démarches administratives et la confrontation personnelle avec l'histoire d'origine. Cela signifie que les personnes adoptées du Sri Lanka peuvent, grâce à un cadre de confiance, passer par les différentes clarifications concernant leur histoire. Une offre comparable fait encore défaut aujourd'hui et est nécessaire pour prendre en charge les personnes concernées. Pour de nombreuses personnes adoptées, il est important que la Confédération et les cantons assument leurs responsabilités, car ils portent une part de responsabilité dans l'injustice commise:

**“Je ne comprends pas comment il a été possible que je puisse être adopté.e sans dossier correct dans un pays comme la Suisse.**

**Qui a défendu mes intérêts à l'époque ? Aujourd'hui encore, j'ai du mal à me situer entre deux cultures. Je semble provenir d'un autre pays et je porte un prénom et un nom de famille très courants en Suisse.”**

(Citation d'une personne adoptée dans le cadre de l'offre d'encadrement et de soutien chez Back to the Roots)



Les prolongations en football ont pour but de désigner les gagnants et les perdants après un match nul.

Cette prolongation est bénéfique pour toutes les parties : elle permet de continuer à soutenir ce qui va dans le bon sens.

Berne, le 25 avril 2024

**Contact pour les médias:**

Celin Fässler, 079 667 65 85, [kommunikation@backtotheroots.net](mailto:kommunikation@backtotheroots.net)

**Contact pour les personnes adoptées en provenance du Sri Lanka:**

[info@backtotheroots.net](mailto:info@backtotheroots.net) , [www.backtotheroots.net](http://www.backtotheroots.net)

**Premier conseil téléphonique pour les personnes adoptées:**

tous les mercredis matins (sauf vacances, voir sur [www.backtotheroots.net](http://www.backtotheroots.net)) de 08.00 heures à 10.00 heures: 076 373 79 23, Back to the Roots